

L'AJEFNB DÉPOSE UN MÉMOIRE

L'AJEFNB présente un mémoire au Comité spécial de révision de la *Loi sur les langues officielles du Nouveau-Brunswick* – À la fin août, l'AJEFNB a déposé son mémoire dans le cadre de consultations menées par le gouvernement du Nouveau-Brunswick. Vous vous souviendrez qu'en juin, une délégation de l'AJEFNB et de la SANB se rendait à Fredericton afin de présenter ses recommandations aux membres de ce comité spécial. En résumé, le mémoire de l'AJEFNB explique sa position, reprend quelques notions, touche à la question de responsabilité du gouvernement à l'égard de la consultation et du suivi qui s'impose et recommande des modifications à la *Loi* pour assurer la mise en œuvre de tous les principes juridiques déjà reconnus en matière de droits linguistiques. Nous vous invitons à consulter le mémoire de l'AJEFNB en visitant notre site : www.ajefnb.nb.ca. L'AJEFNB suit ce dossier des plus prioritaires de très près.

ASSEMBLÉE GÉNÉRALE ANNUELLE

L'AJEFNB fête son 25^e anniversaire cette année ! Pour marquer cet événement important, deux formations ainsi qu'une conférence du midi seront offertes dans le cadre de nos assises annuelles. Date à retenir : le 3 novembre prochain.

La formation du matin, intitulée *Les droits linguistiques à la lumière de la révision de la Loi sur les langues officielles du Nouveau-Brunswick ainsi qu'une réflexion sur le rôle des juristes dans le domaine des droits linguistiques*, sera offerte par Michel Doucet, avocat et expert en droits linguistiques et débutera à 9 h 30.

L'assemblée générale annuelle se déroulera pendant l'heure du midi, à compter de 11 h 45, suivie d'une allocution par la conférencière invitée, madame la juge Yvette Finn, qui se penchera sur la question de la formation linguistique des juges et d'accès à la justice en français. À sa présentation s'ajoutera un bref exposé des nouvelles règles de procédure en matière criminelle.

La formation de l'après-midi, intitulée *La fiscalité et l'avocat généraliste – la planification fiscale et le devoir de confidentialité de l'avocat à l'égard de la planification fiscale mise sur pied pour un client ou à l'égard des activités du client*, sera offerte par Gilles Bujold, avocat fiscaliste et débutera à 14 h.

À noter que dans le cadre du Programme de perfectionnement professionnel obligatoire du Barreau du N.-B., les formations offertes équivalent à **5 crédits** au total, soit 2 crédits pour chacune des formations et un crédit pour la conférence du midi.

Toutes les activités se déroulent au *Centre de villégiature Deux Rivières*, à Tracadie-Sheila. Nous espérons que vous participerez en grand nombre à **votre** assemblée générale annuelle et que vous serez en mesure de profiter des formations offertes exclusivement en français. Nous vous invitons à visiter notre site Web pour de plus amples renseignements quant à l'inscription et à l'hébergement.

C'EST L'AUTOMNE ET ON PARLE RECRUTEMENT !

Vous recevrez bientôt une invitation à renouveler votre adhésion à l'AJEFNB. Votre appui est essentiel plus que jamais afin que nous puissions continuer à œuvrer vers l'accès à la justice en français et vers l'égalité réelle des deux communautés linguistiques au N.-B. Ne remettez pas la tâche à demain !

UN MEMBRE EST NOMMÉ AU SÉNAT

C'est au début septembre que l'AJEFNB apprenait que le premier ministre Harper avait procédé à la nomination de Paul McIntyre en tant que sénateur ! Cet avocat bien connu a pratiqué le droit dans la région de Dalhousie depuis bon nombre d'années et avait récemment accepté un poste avec la Commission d'examen du Nouveau-Brunswick. Félicitations !

PROCHAINE RÉUNION DU CONSEIL D'ADMINISTRATION

La prochaine réunion de votre Conseil d'administration aura lieu le 2 novembre prochain, à Tracadie-Sheila. Sachez que si vous désirez ajouter un sujet à l'ordre du jour ou si vous souhaitez discuter avec nous, n'hésitez pas à communiquer avec la présidente en composant le 506-875-1934.

PROFIL D'UN MEMBRE

La juge Brigitte Volpé – Originaire de Saint-Jacques, au Nouveau-Brunswick, Madame la juge Brigitte Volpé fut nommée juge à la Cour provinciale en avril dernier. Avant sa nomination à la magistrature, elle a pratiqué le

droit au sein du cabinet Volpé & Bossé, à Edmundston.

Détentrice d'un baccalauréat en droit de l'Université de Moncton (1994), elle fut admise au Barreau du Nouveau-Brunswick en 1995. Elle compte également à son actif un diplôme en administration des ressources humaines de l'Université de Moncton (1997) et un diplôme intitulé *Negotiation and Mediation in Legal Disputes*, de l'Université de l'Île-du-Prince-Édouard (1998).

Cette juriste chevronnée a été présidente du Barreau du Madawaska, représentante du ministre des Finances du Nouveau-Brunswick dans le cadre d'appels interjetés en vertu de la *Loi sur l'administration du revenu* du N.-B., membre du comité d'appel régional d'Edmundston de l'Aide juridique du N.-B., présidente de la Fondation de l'Hôpital régional d'Edmundston, adjudicatrice de la Cour des petites créances du N.-B., administratrice et fiduciaire de la Fondation pour l'avancement du droit au Nouveau-Brunswick et membre du Conseil d'administration de la Régie régionale de la santé (région 4).

Nous en profitons pour lui offrir nos sincères félicitations et pour lui souhaiter le meilleur des succès dans ses nouvelles fonctions !

Le Bref est publié par l'Association des juristes d'expression française du Nouveau-Brunswick.

<i>Présidente</i>	Julie Emond-McCarthy
<i>Adresse</i>	18, av. Antonine-Maillet Pav. Adrien-J.-Cormier Université de Moncton Moncton NB E1A 3E9
<i>Téléphone</i>	(506) 853-4151
<i>Télécopieur</i>	(506) 853-4152
<i>Courriel</i>	association@ajefnb.nb.ca
<i>Site Web</i>	www.ajefnb.nb.ca

L'AJEFNB est fière de pouvoir compter sur l'appui de ses 248 membres.
